



Mairie de Trignac

Année scolaire 2022-2023

Attestation STRAN

Attestation précisant que l'élève a besoin d'un titre de transport délivré par la STRAN dans les conditions ci-dessous :

<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire	<input type="checkbox"/> Collège Julien Lambot
Abonnement matelot	Abonnement skipper
Annuel 140€ Participation famille 98€ Participation mairie 42€	Annuel 200€ Participation famille 140€ Participation mairie 60€
Mensuel 14€ Participation famille 9,80€ Participation mairie 4,20€	Mensuel 20€ Participation famille 14€ Participation mairie 6€

Si votre quotient familial est inférieur à 900€, une aide supplémentaire vous sera accordée par la CARENE, adressez-vous au CCAS.

Enfant

Nom Prénom
 Date de naissance

Représentant légal

M et/ou Mme
 Adresse

 Téléphone

A Trignac, le

Les attestations non estampillées au préalable par le Service Enfance Jeunesse et la Vie Scolaire ne seront pas prises en compte par la STRAN.